

les personnes bienfaisantes qui ont contribué de leurs deniers à cet agrandissement.

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque et bon nombre de prêtres nous font espérer de nouveaux secours encore pour l'achèvement du sanctuaire. Cet achèvement vient d'être décidé et les plans en sont dressés de manière à répondre au but qu'on s'est primitivement proposé, de donner à ce sanctuaire les proportions et la splendeur d'un monument. La décoration intérieure ne peut point le céder à la richesse extérieure des matériaux; la beauté du dedans doit dépasser celle du dehors. De grandes dépenses seront nécessaires à cet effet. "Fourquoi, disait un prêtre, n'intéresserait-on pas encore la piété des Canadiens à cette sainte entreprise?—Mais il y a déjà tant d'œuvres qui sollicitent le dévouement des fidèles, lui répondit on.—Peu importe, reprit il, l'œuvre du sanctuaire de sainte Anne est nationale: commencée par les Canadiens, il faut qu'elle s'achève par eux. De même qu'au moyen âge les grandes cathédrales européennes ont été contruites par une suite de générations, heureuses d'y apporter chacune la contribution de son travail et de ses aumônes, ainsi faut-il que notre monument de sainte Anne se complète par la continuation de nos offrandes. Je croirais faire injure à la générosité des Canadiens qui, universellement vénèrent sainte Anne comme une mère et reçoivent tant de marques signalées de sa protection, si je mettais en doute leur bonne volonté à faire quelques nouvelles largesses pour l'achèvement du temple où Elle se plait à manifester sa bonté et sa puissance. Qu'on demande, qu'on demande partout et partout les cœurs dévoués à sainte Anne donneront volontiers."

Nous le croyons aussi, et voilà pourquoi nous n'hésitons pas à renouveler nos instances aux abonnés des Annales pour les presser de continuer ce qu'ils ont fait depuis un an avec un zèle si généreux. Nos agents se prêteront toujours à recueillir les offrandes pour en faire parvenir le montant à qui de droit. Le "*denier de saint Pierre*" n'a jamais appauvri personne. Qui est ce qui croira s'appauvrir par ce que nous appellerions volontiers le "*denier de sainte Anne*"? Qui est-ce qui ne voudra point s'enrichir par là de grâces et de bénédictions, et pour soi même et pour sa famille, pour le temps et pour l'éternité?

Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs les conditions à remplir pour jouir des avantages spirituels attachés